

Eau potable : tous les indicateurs des prix virent au rouge

Les acteurs de l'eau alertent sur l'inévitable hausse du prix de la ressource au robinet. Alors que l'exécutif renonce à taxer davantage l'usage des pesticides, le coût de la dépollution de l'eau risque de se déporter sur les particuliers

Jean-Denis Renard
jd.renard@sudouest.fr

Assez modique si on la compare à celle de l'énergie, la facture d'eau devrait graduellement enfler. C'est l'avis conjoint de la FP2E – la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau, qui comprend Suez, Veolia et la Saur – et du Conseil économique, social et environnemental (Cese) qui se sont exprimés à quelques jours d'intervalle.

Le Cese a commencé le 29 novembre, à la faveur d'un avis sur la tarification progressive de l'eau, le mécanisme qui consiste à facturer l'eau de plus en plus cher à l'abonné à mesure que sa consommation grimpe. Initiée il y a dix ans, l'expérimentation est restée à la marge : seuls 8 % des services publics d'eau et 2 % des services publics d'assainissement pratiquent une tarification à plusieurs tranches. Les conseillers jugent le dispositif

« Le prix moyen recouvre une forte disparité des prix à l'échelle communale, allant de 0,89 € à 10,95 € TTC/m³ »

peu efficace. Mais, dans le même temps, ils estiment nécessaire d'anticiper « l'inéluctable augmentation des tarifs des services de l'eau potable ». En cause, le vieillissement des réseaux, le coût en hausse de la potabilisation de l'eau en lien avec l'augmentation des polluants, la rarefaction de la ressource, etc.

La FP2E, pour sa part, a présenté jeudi dernier une étude pluri-annuelle, réalisée par le cabinet d'audit BDO, qui dresse un panorama des services d'eau et d'assainissement en France. Elle aussi prévoit que « les prix de l'eau continueront à s'apprécier sous l'effet conjoncturel de la hausse du coût des énergies et sous l'effet structurel de besoins accrus de financement, en particulier concernant l'assainissement ». Les investissements sont évalués à 3 milliards d'euros par an pendant cinq ans pour une adaptation efficace aux conséquences du changement climatique. « En France, la croissance des dépenses supplémentaires entre 2015 et 2030 est estimée à +28 % par an en moyenne », calcule le rapport.

Lot-et-Garonne et Dordogne
Si le prix de l'eau est appelé à prendre de la pente, encore faut-il savoir où il en est. Selon le Cese, la facture d'eau représente 1% du budget des ménages, alors que l'énergie pèse pour 9 %. L'étude FP2E présente des chiffres légère-



Au robinet, des mauvaises surprises à attendre. THIERRY DAVID / « SUD OUEST »

ment différents : 0,8 % en 2021, une proportion qui est restée très stable dans le temps. « La dépense d'un ménage français pour les services publics d'eau et d'assainissement était en moyenne de 348 euros TTC en 2021 », précise le document. Le prix au mètre cube est estimé à 3,87 € TTC par l'Insee (pour 120 m³ d'eau distribuée). Il passe à 4,34 € TTC si l'on se fie au rapport de Sispea, l'observatoire des services d'eau et d'assainissement.

Les différences entre les territoires sont considérables. Car, faut-il le souligner, l'eau est une

« Sur la période 1980-2021, 12 600 captages d'eau potable ont été fermés »

ressource locale qui voyage très mal. Sauf cas d'urgence, on consomme ce qu'on pompe dans le périmètre. « Le prix moyen recouvre une forte disparité des prix à l'échelle communale, allant de 0,89 € à 10,95 € TTC/m³. En 2021, le prix médian est de 4,02 € TTC/m³ : 50 % de la population

paie moins et 50 % paie plus », indique l'étude FP2E. Dans la région, les populations des départements de la Gironde et des Landes sont les mieux loties. On tape plus fort au porte-monnaie en Charente et en Charente-Maritime. Et encore plus fort dans le Lot-et-Garonne et en Dordogne, qui se singularise par un prix du mètre cube au tarif TTC de 5,80 € en moyenne (sur la base de 120 m³/an pour eau plus assainissement).

La dépollution plus chère

Si l'avenir annonce des hausses, bien malin celui qui pourra en donner le détail localement tant les problématiques diffèrent entre l'essor démographique du littoral, de La Rochelle à Hendaye, la déshérence de certains réseaux ruraux à bout de souffle et les coûts de la dépollution de l'eau. Les habitants de la Gironde sont favorisés sur ce registre grâce aux prélèvements dans des nappes profondes et captives, mieux abritées des polluants en surface que les rivières.

La pollution ne risque guère de reculer dans les temps à venir. C'est mécanique avec une ressource qui se raréfie : la même quantité de polluants se traduit par une concentration plus éle-

LA PEUR DE MANQUER PROGRESSE

Les inquiétudes vis-à-vis de possibles pénuries à plus ou moins long terme sont mesurées par le baromètre Kantar 2022 pour le Centre d'information sur l'eau (CIEau) : 37 % des Français les exprimaient en 2010, 69 % en 2022, indice d'une spectaculaire prise de conscience. Et si 11 % des sondés craignent de manquer

vée dans l'eau si les débits baissent. D'autre part, l'action publique présente des lacunes préoccupantes. Dans une note datée du 7 décembre, l'Autorité environnementale (AE) – elle évalue l'impact sur l'environnement des projets, des plans et des programmes – étrille la septième génération des « plans nitrates », dont celui de la Nouvelle-Aquitaine. Ils visent notamment à réduire l'excès de fertilisants agricoles dans les milieux aquatiques et entrent en application pour quatre ans. L'eau est soumise à une norme de potabilité de 50 mg/l pour les nitrates.

L'AE évoque des surcoûts pour l'eau destinée à la consommation humaine. « Sur la période 1980-2021, 12 600 captages d'eau potable ont été fermés. Et 40,7 %

d'eau dans les cinq à dix prochaines années – ils sont 9 % en Nouvelle-Aquitaine –, la proportion passe à 58 % pour une perspective au-delà de dix ans – 59 % dans la région. Près des trois quarts des Français pensent que les ressources en eau de surface et souterraines sont polluées. Ils sont 68 % en Nouvelle-Aquitaine.

des captages abandonnés en raison de la dégradation de la qualité de la ressource l'ont été du fait de teneurs excessives en nitrates ou pesticides », pose-t-elle. Qui paiera la note ? Aux dernières nouvelles, l'agriculture sera largement épargnée. La FNSEA, le syndicat majoritaire, a assuré le 5 décembre avoir obtenu l'abandon de la hausse de taxes destinées à limiter l'usage des pesticides et les prélèvements d'eau. Ses représentants sortaient d'une rencontre avec Elisabeth Borne. Eau de Paris, la régie de la distribution de l'eau dans la capitale, a immédiatement dénoncé ce renoncement gouvernemental, au motif qu'il transfère aux citoyens « le prix de la dépollution et le développement de l'irrigation en France ».